

Lettre d'accompagnement : Demande d'accréditation en matière de formation en vue de la délivrance du permis

La demande d'accréditation d'un cours menant à la délivrance du permis doit inclure une lettre d'accompagnement qui contient les renseignements ci-dessous.

Date (date de la demande)

Destinataire : contactcentre@fsrao.ca

À l'attention de : Chef de la surveillance réglementaire et de la surveillance des organismes d'accréditation

Autorité ontarienne de réglementation des services financiers

25, avenue Sheppard Ouest, bureau 100

Toronto (Ontario) M2N 6S6

Demande d'accréditation pour (nom du cours)

(Salutation),

Objet de la demande :

Indiquez :

- l'organisation demande l'accréditation par l'Autorité de réglementation des services financiers de l'Ontario (ARSF) pour un cours menant à la délivrance de permis pour le secteur hypothécaire.
- le nom du cours pour lequel l'accréditation est demandée et la catégorie de permis à laquelle il s'applique

Brève description du demandeur :

Énoncez :

- la principale activité et le mandat de l'organisation
- son expérience en matière de prestation de cours de formation, y compris le nombre d'années d'expérience et le secteur servi
- la principale personne-ressource pour la correspondance avec l'ARSF concernant la demande

Liste des documents inclus dans la demande :

- liste de contrôle d'autoévaluation de la demande du CCARCH et de l'ARSF, y compris les documents à l'appui pour satisfaire aux normes obligatoires du CCARCH
- Une copie de la reconnaissance d'Emploi et Développement social Canada en tant qu'établissement d'enseignement accrédité, le cas échéant

Nom et signature du demandeur

- Nom et signature du demandeur (c.-à-d. signataire ou principale personne-ressource de l'organisation pour la correspondance avec l'ARSF concernant la demande)

Veillez remplir votre demande selon les instructions dans la présente lettre et envoyez-la à l'adresse ci-dessus, accompagnée de copies des documents demandés.